**Programme de bourses Assomption Vie**

Chaque année, la Fondation Assomption Vie décernera sept bourses de 1500 $ aux étudiants et aux étudiantes qui répondent à certains critères de réussite scolaire et qui ont financièrement besoin d’aide.

**Admissibilité :**

Pour pouvoir bénéficier d’une de ces bourses, il faut que l’étudiant ou l’étudiante soit inscrit à temps plein dans un CÉGEP ou un établissement d’enseignement postsecondaire (collège, université) et avoir une moyenne d’au moins 70 %. Ces bourses sont offertes aux citoyens et aux citoyennes du Canada.

Il y a aussi 8 bourses spéciales, dont deux pour lesquelles vous pouvez postuler :

* Bourse Gilbert-et-Jeannine-Finn (5 000 $)
* Bourse Lorraine-LeBlanc (500 $) ;
* Bourse des Premières Nations (5 000 $)

Vous trouverez les **formulaires en ligne** sur le site web suivant :

 <https://www.assomption.ca/fr/Individus/A-propos-de-nous/Bourses-d-etudes>

**DATE LIMITE : 30 avril 2024**